L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 1er JUILLET 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (au collège de Dolbear) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

PERDUE.—Dimanche soir, de l'encoignure Canal et St Charles jusqu'à la rue Dumaine et de là à la rue de Chartres, une médaille en or, ayant la forme d'une ruche et une inscription avec le nom d'Edward Claverie sur le revers. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui rapportera la médaille au No 44 rue Dumaine, entre Royale et Chartres.
1er juil—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE dame espagnole désire aller à la campagne avec une famille respectable, elle enseignera aux personnes de la maison l'espagnol ou le français et fera de la couture ordinaire. Elle accepterait aussi une place en ville. S'adresser à Mlle B M. Philip street, No 125. 25 juin—10f.

ON DEMANDE.

UNE nourrice. Bonnes recommandations exigées; coin Prytanée et Deuxième.
29 juin—2f

A VENDRE.

A VENDRE—Par tous les pharmaciens, le Willies Dysentery Remedy.
17 juin—1 mois

A LOUER.

Nos 1 et 2 Magasins Rouges—Nord Petets entre le Bazar et le marché aux légumes. S'adresser à Hoey & O'Connor 17 rue Carondelet. 25 juin 1f

L'HOTEL Cosmopolitan, rue Royale près Canal. S'adresser à J. B. Solari.
8 juin 1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Elizabeth Thesing, femme de William Brunke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29 595—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard William Helme, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1 juil—1 6 10

Succession de C. Washington Sullivan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30 531—Division D—Attendu que Jacob Schoen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu C. Washington Sullivan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er juil—1 6 10

Succession de Wm Zinsel et Mme C. Zinsel consolidée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,449—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. W. Klappert, exécuteur testamentaire de Wm Zinsel St, et exécuteur testamentaire datif de Mme C. Zinsel, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er juil—1 6 10

Succession de James Carrigan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,8?6—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Denis H. Buckley, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—1 5 juil

Succession de Henry C. Dawes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,528—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joséphine Dawes, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juin—22 27—1 juil

Succession de John H. Landwehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,5?6—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Magdalena Landwehr, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 juin—24 29—juil 3

Succession de Charles Henry Babad.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28 118—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eugène F. Babad administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juin—25 29—juil 4

Succession du Dr William H. Pemberton

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,115—Division C.—Attendu que Mme Anna Pemberton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr William H. Pemberton, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juin—22 27—1 juil

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30 448—Division A.—Paul J. Christian vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Paul J. Christian, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villeré, Esq., notaire en cette ville, en son office dans le Denegre Building, Nos 33 et 35 de la rue Carondelet, le MERCREDI, 16me jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans 13 juin 1890.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—14 29—16 juil.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 30 187—Alfred S. Jackson vs ses créanciers.—Ordre—La cession des biens du pétitionnaire Alfred S. Jackson est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue pardevant Ferdinand Kirchner, Esq., notaire public, mardi le 1er jour de juillet 1890 à 11 heures A. M., afin que le dit insolvable leur abandonne ses biens, leur soumette un état de ses affaires, obtienne sa décharge de toute dette qu'un syndic soit nommé et telle action prise, relativement à la disposition des effets abandonnés comme il sera nécessaire et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant la dite réunion et ainsi qu'il est demandé par le pétitionnaire, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans 18 juin 1890.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19 juin—19 25—1er juil

F. H. Jensen vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30 131—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Pieton, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juin—25 29 juil 4

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,482—Division B—Frederick Buerkle vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Frederick Buerkle, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm. R. Ker, notaire, en son bureau, No 184 rue Commune, en cette ville, le premier jour de juillet A. D. 1890 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1890.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN Député Greffier.
19 juin—14 25—juil 1

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 30 juin 1890.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$2 009,195 00	$334,858 00
Même temps la semaine dernière	1,818,020 00	190,281 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-marcs, $4 65 à 4 75; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicains, $19 40 à 19 60; or mutilé américain, 90 à 95c.; or léger américain 97 à 99c. dollars mexicains, 80 à 81; sols péruviens, 75 à 76; pesos chiliens, 75 à 79; argent mutilé américain, 85c. par oz; 5-francs, 85 à 95c.; argent anglais, par £, $4 60 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19½; reichmarcs, billets 23 à 24

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et stable.

Papier exceptionnel		8
do A1		—@8
Prêts sur garanties collatérales		5@7
Time do do		—@7
Papier hypothécaire		—@8

New York—Taux de l'argent à 8 pour cent.
Londres — Taux de la Banque d'Angleterre 4; consols à 96¾; argent en lingots 47¾; U. S. 4's 124 ex-coup.
Paris—Rentes 91.72½.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 94⅛
Le STERLING est calme.
Commercial (60 jours) .... 483¼@483½
Traites de banque (60 jours) 486
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours) 5.20
Traites de banque (60 jours) 5.17½
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce 25c. de prime.
Traites de Banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.

$13,000 Louisiana 4 s	96
$5,000 Louisiana 4s	95⅞
10 actions N O Brewing Ass'n	100
10 actions State Nat. Bank (with div.)	150
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.	
$5,000 Louisiana 4 s	96
Appel de 2 p. m.	
25 actions du Crescent City RR Co	97
25 actions Crescent City RR Co	97½
43 actions du C C R R ($60 and int)	97
$10,000 Louisiana 4's	96
10 actions N O Brewing Ass'n	98¼
Après l'appel de 2 p. m.	
$29,000 Louisiana 4 s	96

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American N'l	100	112½	....
Bank of Commerce	10	12¾	....
Canal & Banking Co	100	163	172
Citizens	100	29¼	36
Germania National	100	207½	220
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	190	....
Metropolitan	100	....	....
Mutual National	100	143	....
N O National	100	....	....
People's	50	91	....
State National	100	149½	150½
Union National	100	....	....
Southern National			....
Traders		8	....
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	52¼	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	40	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	73	....
Merchants Mutual	100	....	....
Mechanics' and Traders	100	132½	....
N Orleans Ins As	20	28½	....
N Orleans Ins Co	50	19¾	20¼
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	101	....
Teutonia	100	135	144
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	118	120
Crescent City	100	97½	97¾
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	120	....
Orleans	50	70	71
St-Charles Street	50	92½	94
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	56¼	59
NO Slaughterhouse	50	....	....
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	91	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Mfg Co	50	3	4¼
La State Lottery Co	100	....	....
... Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	....	103¼
N O Waterworks Co	100	87¼	88½
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	....	....
Southwestern Brush Elec Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		95¾	96
Louisiana 3's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		152¾	153
Premium drawn number		....	....
Exchange on Premiums		....	....
Consolidated 6's		105	....
.. .. Crossman		105¾	107
Consolidated Extended		....	....
.. .. Crossman		109¾	110¾
Extended 6's		....	....
.. Railroad		....	....
.. Waterworks		....	....
.. Park		....	....
City 6 0/0 certificates		103	....
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		103	....
Series 5		100	101
... Paid		109	111
.. now		....	....
.. gold		140	....
Bons divers.			
W B 4 0/0		122½	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
N. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR 2d mort. conso		....	....
Jackson RR 2d mort. deb		....	....
Cotton Exchange Stock		240	290
Board of Trade Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		30	....
New Orleans Traction Co		....	....
Sugar Exchange		140	....
Morgan's L & T 1st gold mort		129	....
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		92	....
Tex. & Pacific RR 2nd gold m't		41	....
C.C. Brewing Co. 1sts		....	....
St-Charles Hotel, 1 mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
.. new		....	....
N O City RR Co. mort		125½	....
Carrollton RR mortgage (1892)		....	106
.. .. (1895)		....	127
N O Waterworks Co mort		....	100
La Ice Mfg Co 1st mort		97½	105
La Ice Mfg Co 2d mort		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		100	....
.. .. 2d		101	....
Cotton Exchange 1st mort		105	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		....	....
.. .. Ordin. 1885		49	....
do do do 1886		44	....
do do do 1887		80	....
do do do 1888		55	....
.. Old		35	....
.. Cts		25	....
City Bonds old		91	....
.. new		67	....
Jan. Int. Cts. on State Consols		25	35
Cts émis en vertu de l'acte 92 de 1880		20	....
Unpaid State Coupons No 17 (Avr. 1 1890)		16½	....
Unpaid State Coupons prior to No 12		26	35
Unpaid City Coupons		....	....
Railroad Coupons		....	....
Plate School Warrants		30	....
Unlisted Securities.			
N. O. Brewing Association		97	100
N. O. Brewing Ass. bonds		106	107½

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 350 balles comprenant — à arriver.
Le marché est inactif.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	9 15/16 nom	9 15/16 no
Ordinary	10 7/16	10 7/16
Good Ordinary	10 15/16	10 15/16
Low Middling	11 3/16	11 3/16
Middling	11 7/16	11 7/16
Good Middling	11 11/16	11 11/16
Middling Fair	12 1/16	12 1/16
Fair	12 13/16 nom	12 13/16 no

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,09 à 10,10; février 10,15 à 10,17; mars 10,22 à 10,23; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet 11,37 à 11,42; août 11,26 à 11,27; septembre 10,46 à 10,47, octobre 10,10 à 10,11; novembre 10,03 à 10,04, décembre 10,03 à 10,04.
Les ventes comprennent 8,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 11¼, à Mobile 11 5/16, à Savannah 11 7/16, à Charleston 11⅛ asked, à Wilmington à 11¼; à Norfolk à 11⅜; à Baltimore 12¼ à —; à Boston 12¼; à Philadelphie 12⅜; à Memphis 11¼; à Augusta 11⅜ à 11⅜.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Inactif.
Cotes: Middling Gulf 12 3/16.

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,49 à 10,50, février 10,54 à 10,55; mars 10,59 à 10,61; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet 11,74 à 11,75; août 11,64 à 11,65; septembre 10,86 à 10,87; octobre 10,55 à 10,59; novembre 10,44 à —, décembre 10,44 à 10,45.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,947,222 balles; même temps l'année dernière, 1,675,839 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,760,554 balles; même temps l'année dernière, 5,484,017 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,798,176 balles; même temps l'année dernière, 1,458 011 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,790,085 balles; même temps l'année dernière 4,607,927 balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 27,950 balles; même temps l'année dernière, 23,041 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 127,697 balles; même temps, l'année dernière, 190,845 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable.
Cotes—6⅛ pour le Middling Américain.

FUTURS

Stables.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

S'affermissent.

Cotes—75 fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 74 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 72½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange.

Ventes 37 boucauts et 640 barils de sucre et 507 barils de mélasse
Recettes 47 boucauts de sucre, 140 barils de sucre, 338 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Calme et stable.

Choice	5 @ —
Strictly prime	5 @ —
Prime	4¾@ 4⅞
Fully fair	— @ —
Good fair	4½@ —
Fair	— @ —
Good common	— @ —
Common	4 @ —
Inferior	— @ —

CENTRIFUGAL—Calme et stable.

Plantation granulated	— @ —
Off granulated	— @ —
Choice white	5⅞@ —
Off whites	— @ —
Gray off white	— @ —
Choice yellow	— @ —
Prime yellow	5 5/16@5⅜
Off yellow	5½@ —
Seconds	4½@ 5

MELASSE—Open kettle—Nominal.

Fancy	— @ —
Choice	— @ —
Strict prime	— @ —
Good prime	— @ —
Prime	— @ —
Good fair	— @ —
Fair	— @ —
Good Common	— @ —
Common	— @ —
Inferior	— @ —
Centrifugals	5½@ —

CENTRIFUGAL—Nominal.

Fancy	— @ —
Choice	— @ —
Strictly prime	— @ —
Good prime	— @ —
Prime	— @ —
Good fair	— @ —
Fair	— @ —
Good common	— @ —
Common	— @ —
Inferior	— @ —

SIROP—@30

RIZ.

Ventes — Sacs riz brut —; barils riz écalé 158.
Recettes — Sacs riz brut 58; barils riz écalé —.

RIZ ECALE—Ferme.

Head	5 @6
Prime	5¼@5⅜
Good	5½@5¾
Fair	4⅞@5
Ordinary	4¼@4½
Common	3⅜@3¾
No 2	2¼@2½

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $2 75 à 4 90.
RIZ POLI—$15 00 à —.
SON—$12 00 à 13 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—A peine stable.
Patente $4 90 à 5 00; extra fancy $4 60 à 4 70, fancy 4 20 à 4 30, choix $4 00 à 4 10 le baril.
FARINE DE MAIS—$2 00 à —.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patente $5 00 à 5 20 le baril; extra fancy $4 90 à 5 00, fancy $4 50 à 4 62½; Minnesota flour, bakers $4 60 à 4 75; Straights 5 10 à 5 25; patente $5 60 à 5 75.
FARINE DE MAIS—$— à 2 10.
CREAM MEAL—Choice $2 40 à 2 50
GRITS—Choice $2 50 à 2 60.
HOMINY—$2 65 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—$5 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 47 pour le blanc, — à 46½ pour le mêlé et — à 47 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 37½; No 1 — à 38.
SON—77½ à 82½.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00 Choice $17 50 à 18 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 7c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$12 75 à 13 00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5¼ à —, short rib sides 5¾ à 5⅞; long clear sides 5¾ à 5⅞, short clear sides 5⅞ à —.
BACON—Epaules 5¾ à —; short rib sides 6¼ à 6⅜, long clear sides 6¼ à —; short clear sides 6⅜ à 6½.
GRAISSE—En tierçons raffiné 5½ à —, prime steam — à —, Packer's Tierces — à —.
JAMBON—10½ à 11½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ⅜c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork bbls—Prime mess $11 25 à 11 50, pig $11 25 à 11 50; extra prime and rump $10 25 à 10 50.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6¾ à 7c; Breakfast shoulders 7 à 7¼c; picnic hams 7 à 7¾c, breakfast bacon 8 à 9¼c; hams 11 à 12c.
Bœuf, bbls—Extra plate $8 00 à 8 75; plate $6 75 à 7 50; extra mess $— à 6 50; mess $—; demi-barils—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 21¼; good 20¾; fair 20¼; ordinary 19; common 17½ la livre.
THE—Extra Formosa, 85; à $1 00; Oolong choice to fine 40 à 80c; fair to medium 30 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 3?; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra 18 à 19, extra firsts 17 à 18c, firsts 14 à 15c Western Dairy—Extra — à 13 extra firsts — à 11; first — à 8. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams — à 11¼; Western Cheddars full cream à 9 swiss, full cream, à 10, flats 9 cream, 10¼, Young America's, full cream, à 10¼. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 85c; Rock Salt (?) la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $12 00 à —, par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—lot en gros à dépôt à $19 50 à 20 00 par ton, pour l'exportation $— à — f. o. b. per long ton.
Oil cake—$21 50 asked per long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude nom. bid le gallon in prime cooperage—nom. asked.
TOILE D'EMBALLAGE—Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼ pound 9¼ à 9½c. per yard; 2 pound 7¾ à 8c; 1¾ pound 6⅜ à 7¼. Western —2¼ pound 8¼ à — c. per yard, 2 pound 7¼ à — 1¾ pound 6⅜ à —c.
Twine—9¼ à 10 la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 25 le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.
FRUIT.—Frais.—Fraises 5 à 10c la boîte, pommes nominales par barils; oranges nom nales. Limons, Messine $4 00 à 6 50 par boîtes, Palerme $4 00 à 6 50, Bananes $1 50 à 2 25 par régime. Ananas $1 50 à $2 50 la douzaine. Raisins de Malaga $3 10 la boîte Melons d'eau de la Louisiane $5 00 à 10 00 le 100, du Texas $12 00 à 16 00, de la Georgie $8 00 à 12 00; du Mississippi $12 00 à 16 00; cantaloups $1 50 la douzaine.
FRUIT—Sec par livre—Pommes—¼ — à 5¾c, tranches nominales, fancy evaporated 10½ à 11c; Dattes—Persian 7¼c, Fard 9c, figues sèches 12 à 15c, currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons — à 20c; raisins secs de Londres—Californie $2 50 à — par boîtes, Malaga $3 10 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane nominales, Texas —@15c; pistaches—Tennessee red — à 8½c, Virginia hand-picked à 10¼, Amande Taragona 16 à 17c, noix du Brésil 11 à —c la livre; Filberts 12 à —; Noix de Marles 17c marrons italiens 16, noix de coco $27 50 par 1000, 3½ à 3¾c pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De la Louisiane $2 25 à 2 50.
PATATES DOUCES — Ordinaires $— à 3 00; yams $— à 4 00.
OIGNONS—$2 75 à 3 00 le baril
AIL—De la Louisiane 25c à $1 10 le string selon la qualité et la grosseur,
CHOUX—$3 50 à 4 00.
CHOUCROUTE — De l'Ouest nominale le baril.
HARICOTS—Choice Northern 3½ à 3¾; West ern red kidney choice — à 8; New-York red kidneys — à 8; western white kidney 5½c; pois verts 2 à —.
COW PEAS—80 à 90c. le boisseau.
TOMATES—$— à 1 00 le boucaut.
SNAP BEANS—30c. par boîte de demi boisseau.
AUBERGINES—10 à 15c. la douzaine.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 4 75 la douzaine; poulets $1 75 à 3 00, canards $3 00 à 4 00; oies $3 00 à 4 00; dindes $8 00 à 12 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $1 50 à 2 25; canards $2 00 à 2 50; oies $3 00 à 3 50; dindes $— à 9 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest — à 11½ ceux de la Louisiane 11 à 11½c.
SUIF—4½c la livre pour celui de la ville à 4 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 25 cts la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clear 22½ à —; clear lake 24 à —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3¾c; kips, 15 à 25 livres, 4½c; peaux de veau 25c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4c; dry flint 6; dry salted 5c la livre.
PELLETERIE—Otter $— à 4 00, castor 10 à 30c pièce; racoons 10 à 30c.
PEAUX—Chevreuil — à 25c la livre; mouton 10 à 60c pièce, chèvre 10 à 25c.
MOUSSE — Mêlée 2 à 3¼c la livre; grise 1 à 1¼; noire 2½ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 2 à 5; Leaf 6 à 10c; Cutting and Burley sorte lugs 4 à 10; Leaf 10 à 25.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 65c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 23 à 35c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 65c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch $— à 1 75; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $— à 4 00. Résine — A B C D E $1 25; F $1 20; G $1 37½; H $1 60, I $1 90, K $1 95, M $2 20, N $2 35; W G $2 80, W W $3 30. Essence de térébenthine 39½. Jobbing 3 à —c de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 45c le baril; $5 00 le boucaut. Anthracite $9 50 à 10 00 la ton; boucaut 35c; steamers $3 50 la tonne, en gros—à 35c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c; Cerona pour familles 45c; Montevallo 55c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal par chaland $3 50 à 1 ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	$2 25@	2 40
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50@	2 50
Pêche—vieux, le gallon	2 50@	3 50
Pomme	2 50@	3 50
COGNAC—Importé—1882, le gallon	....@	4 25
1875	....@	5 50
1875	....@	5 75
1870	....@	6 50
1866	....@	7 00
1860	....@	8 00
1848	....@	12 00
Otard, Dupuy & Cie Cognac 1882	....@	5 50
— 1875	....@	7 00
— 1864	....@	9 00
— 1848	....@	10 25
Bisquit, Dubouché & Co. Cognac 1878	....@	4 50
1870	....@	5 50
1848	....@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 02@	1 10
Ouest	1 05@	1 10
Bourbon	1 40@	2 25
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	2 00
par caisse	....@	6 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 75@	3 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—Claret ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, par caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
Claret du Ouest, le gallon	35@	40
California Zinfandel le gallon	45@	75
Clarets importés — Ordinaire par barrique	57 50@	60 00
Clarets de famille, par barriq.	65 00@	80 00
Richebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, par barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, par barriq.	....@	125 00
Château Dillon, par barrique	125 00@	......
VINS BLANCS—California le gallon	48@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Graves, la caisse	....@	6 00
Sauternes, la caisse	....@	8 50
Haut Sauternes la caisse	....@	10 00
Château Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Château Sudenveaut, la caisse	....@	15 25
Château Rouissse, la caisse	....@	16 00
Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Château Yquem, la caisse	30 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 75
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	20 00@	25 00
CHAMPAGNE—Rœderer, carte blanche, qts, par douz	....@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	....@	24 75
Extra Dry	....@	25 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts	....@	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	26 00
D. B. Pol & Co.'s qts	....@	23 00
Perrier Jouet—Ordinaire Royal, quarts	....@	23 50
Perrier Jouet—Special, quarts	....@	29 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche Extra Sec, quarts	....@	29 00
Bouche Sec, quarts	....@	23 00
Bouche Riche, quarts	....@	29 50
.. .. $2 de plus par caisse		
Ale et Porter—		
Reed Bros. la doux	....@	1 75
Burke, E. J. la doux	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt's	$8 00	@10 00
Double bit	....@	10 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs	4@	5¼
Boxes, gross	10 00	@10 50
BELLOWS—Blacksmith, 36 to 42 in	6 00	@22 00
BRASS—Sheet par livre	....@	27
COTTON SCRAPERS	2 40	@ 3 00
CHAIN—Trace	28	@ 72
Ox, ¾	5	@ 7
COPPER—Roofing par livre	....@	23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	....@	20
HOES—H.B. No 0 to 6	2 50	@ 5 50
A. B. No 00 to 3	3 25	@ 6 00
Lyndon's bright crown 00000 to 3	4 00	@ 8 00
ROTARY HOES—Malloy's	....@	30 00
Avery's	13 5 00	@ ....
Stubble diggers	....@	75 00
HOLLOW WARE—Skillets	2¼@	4
Anvils	....@	11
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	....@	2 10
Round, 1 to 1½ inches	....@	¼
Painted	....@	5¾
Bands—Light, 3 to 6x¼ inches	2 65	@ 3 00
Heavy, 3 to 6x¼ inches	2 45	@ 3 00
Hoops—1 to 2 inch	....@	4
Shoes—No 10 to 14 C	2 10	@ 3 00
Galvanized, No 36 C	6 00	@ 9 5c
LEAD—Pig, par livre	5	@ 6
Sheet, par livre	....@	¼
STEEL NAILS—120 40d basis	....@	2 20
OARS—Navy	....@	9 50
United States Navy	....@	....
Eureka	....@	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos to No 1	2 75	@ 8 75
Avery, steel	4 50	@29 00
Avery, double shovels, wooden beams net	....@	2 25
Avery, double shovels, iron beams net	....@	2 25
Magnolia sweeps all sizes net	2 00	@ 2 50
Double plows, Atkinson's, 1¼ to 2, each	25 00	@ 35 00
PLOW STEEL—5 to 12x¼ to 2	4¼@	8¼
ROPE—Sisal, ¾ in. and larger, basis	....@	12
Manila	....@	15
Cotton, 5-16 et ¾	....@	24
SPADES—Ames	10 50	@12 00
Rowland's	6 00	@ 7 00
SHOVELS—Ames	8 50	@11 00
Rowland's	6 00	@ 7 00
SWEEPS—7 to 12x¼ to 5-16	....@	4
TIN—Roofing 1x20x28 inches	13 00	@14 00
I. C., do	10 00	@11 00
1x14x20	8 50	@ 9 00
I. C., 1x14x20	5 00	@ 5 50
Block, par livre	....@	26
WIRE—Peter Wright's	....@	18 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	3 40	@ 3 50
ZINC—Sheet par livre	7	@ 7½
SHOT—Drop	1 35	@ ....
Buck, 25 liv. bar	1 55	@ ....
POWDER—25 liv. kegs	....@	5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$17 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	15 00
No 2	8 00	No 2	12 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	12 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	8 00		
Boards, No 1	13 00	Boards No 3	10 00
No 2	10 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	21 00	Ceiling, No 1	15 00
No 2	15 00	No 2	12 00
No 3	13 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
Boards No 3		No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	35 00	Boards, No 2	27 50
No 2	22 00	No 4	18 00
No 3	16 00	No 6	....
Dr'ed Bds No 1	32 @42	Dr'ed Bds No 2	33 00
No 3	21 00	No 4	9 @27
No 5	17 00	No 6	9 @27

WHARF TIMBER.

No 1		No 2	11 cts
No 3	9½ cts		

Mohogany timber	50 00@65 00
Cedar timber	50 00@75 00
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché	
Oak lumber	40 00@60 00
Shingles 16, 18 and 20 in., sawed and split	2 50@ 3 00
Laths, per 1000	1 50@ 1 75
Alabama lime	95@1 00
Cement domestic	1 75@2 00
Cement, imported	2 75@3 00
Slate	5 75@7 00
Brick—Lake and I. C. R. R.	9 50@11 00
Paving	11 00@12 00
Ordinary	7 00@ 8 50
Sand	2 00@ 2?
Shells, small	....@ 40
Shells, large	1 35@1 50
Plaster calcined	1 80@2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST

Nourris aux grains	— @ —
par liv. gross, grass	2¼@ 3
fair to common	3 @ 2¼
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS CATTLE—1re qualité, par livre	— @ —
2me qualité, par tête	$10 00@15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	7 00@ 9 00
2me qualité, par tête	6 00@ 8 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00@11 00
2me qualité, par tête	7 00@ 9 00
HOGS—Good fat Westers, par liv. gross	4½@ 5
Fair Ouachita par liv. gross	3½@ 4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 00@ 3 00
Fair, par tête	1 00@ 2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00@40 00
2me qualité, par tête	20 00@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 50@115
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@175
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,395—Division —.—Vaccaro et Tortorich, et Joseph Vaccaro et D. J. Tortorich comme membres de la dite raison sociale et individuellement, vs. Leurs Créanciers.—Ordre.—Considérant la soumission des pétitionnaires aux exigences de la loi; il est ordonné—Que la pétition de Vaccaro et Tortorich, comme raison sociale, et de Joseph Vaccaro et Dominick J. Tortorich, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, faisant application pour un répit, soit enliassée et qu'une réunion des créanciers des dits pétitionnaires soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le SAMEDI, 12me jour de juillet 1890, à 11 A. M., dans le but de voter sur l'application des dits pétitionnaires, devant leur être accordé six, douze et dix huit mois, dans lesquels ils puissent payer leurs obligations en trois versements égaux, et pour telles autres raisons que la loi pourra autoriser et qui pourront être soumises à la dite réunion des créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que A. A. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 7 juin 1890.
(Signé:) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 juin—8 25—juil 12

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Duest, coin Decatur et Dumaine. 20avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 160 arpents de terre dans la paroisse Acadia.

Succession de Geo. W. Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8,853—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 Juin 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un morceau de terre, 160 acres, dans la paroisse Acadia, étant E. 2, de la section 3, Township 9, S. R. 1 W.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
30 juin—30—juil 7 14 21 29—2 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conrad Schneiale, Mme Pauline Schneiale, exécutrice testamentaire, vs Louise Berdère, veuve de Lafayette Clay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,538—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet désigné par le No 7, sur l'acte un plan du Faubourg Avart, maintenant désigné comme carré No 125, sur le nouveau plan de H. C. Brown, voyer, borné par les rues Jersey, Levée, Belle Castle et Dufossat, les dits terrains sont désignés par les numéros 14 et 15, et mesurent chacun trente pieds de façade rue Jersey, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.
Acquis par la défenderesse de Carl Jacob Wolf, le 25 avril 1883.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de billets à recevoir, billets, comptes courants, etc.

William et John H. Hogan vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25 225—En vertu d'un ordre de vente daté 26 juin 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 8 juillet 1890, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de billets à recevoir, billets, comptes courants, etc., acquis dans un inventaire en cour.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juin—7—5 8 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues Magasin et Robin, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Terpsichore.

J. B. Camors & Co., Mme Marie Peyret, subrogée vs Cazaux & Sentilles et al No 7 566.

J. B. Camors & Co. Mme Marie Peyret subrogée vs. A. Cazaux & Sentilles et al. No 7 596.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias contre Bernard Barthe à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Robin et Terpsichore formant le coin des rues Magasin et Robin, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Magasine sur cent vingt huit pieds de profondeur et de face à la rue Robin.
Acquis par Bernard Barthe par achat de Mme Catherine Baitz, le 8 mai 1873 par acte passé pardevant R. J. Key, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des aliénations, livre 101, folio 769.
Saisi dans les affaires ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété, près du Parc Audubon, Sixième District.

Arthur Denis vs. W. G. Wehner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits voies privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ceres, Bluntes, Upper City Park situé dans la partie supérieure de la ville les rues Camp Calhoun et Magazine et connu comme ilet No 29 de Burthe; le dits sept lots sont désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit ilet dressé par Arthur de Armas de voyer de la ville, daté le 21 avril 1884, et annexé à un acte de vente du lot No 1 du dit ilet à John Q. Flynn, passé pardevant George C. Piset, notaire, le 27 septembre 1884, et ayant les mesures suivantes d'après le dit plan à savoir:
Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun vingt huit pieds 5 pouces et trois lignes de face à la ligne inférieure du Upper City Park sur une profondeur de cent trente trois pieds un quart et une largeur sur la ligne postérieure de vingt pieds trois pouces et quatre lignes; les lots Nos 8 et 10 mesurent chacun vingt huit pieds, cinq pouces de face à la ligne du Upper City Park sur une profondeur de cent trente six pieds entre les lignes parallèles; le dit lot No 11 mesure vingt six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp et de la ligne inférieure du Upper City Park sur une profondeur de cent treize pieds huit pouces entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall, dans l'ilet borné par les dites rues et Walnut et Esther.

Henry Wellmann vs. Charles Petrie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,240—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Wall, Walnut et Esther, sur un plan du dit ilet déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de A. Hero, Jr., notaire, comme plan No 33; lesquels lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No d'ix formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall; les dits lots sont désignés par les numéros sept, huit, neuf et dix. Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Geo. P. Bowers, d'après un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 27 avril 1872. Enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 101, folio 307.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant le coin des rues Washington et Clara dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Magnolia et Sixième.

David Jung vs Anton Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,891—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 27 formant le coin des rues Washington et Clara, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Clara. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 121, folio 173.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 15me jour d'avril 1890, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—
Zenaide M. Verneuille vs. son mari—Division C, No 29,685.
Sur motion de P. O. Peyroux, avocat pour la plaignante, et en produisant à la cour les preuves de la demande de la plaignante, et la loi et l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur, il est ordonné que le jugement par défaut rendu le 8me jour d'avril 1890 soit confirmé et il est maintenant ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Zenaide M. Verneuille, et contre le défendeur Emile J. André, son mari, déclarant une dissolution de la communauté d'acquets et gains existant maintenant entre eux, et décrétant une séparation de biens entre eux et reconnaissant la plaignante comme seule propriétaire des biens mobiliers décrits dans sa pétition et l'autorisant à administrer ses propres affaires et jouir de ses biens elle même. Tous les frais de ces poursuites devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 15 avril 1890.
Jugement signé le 21 avril 1890.
(Signé:) F. A. MONROE, Juge.
En témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 21ème jour du mois d'avril en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.
(Signé:) M. GUIRAUD,
25 juin—25—10 24 juil Député-Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété à deux corps de logis et bon emplacement pour affaires, rapportant de bons revenus.

Coin des rues Erato et Willow.

Succession d'Andrew J. Quirk.

No 14,819—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:—
1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Erato et Clio, étant les lots Nos 5 et 6, sur un plan dressé par A. Phelps, voyer, le 5 février 1846, les dits lots se touchant et mesurent au pied américain, 32 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur de 120 pieds 8 pouces 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent sur chaque lot d'un cottage en bois, double corps de logis à un étage. La plus grande est louée à $13 par mois et la plus petite à $10 par mois.
2° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Willow et Claiborne, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan de C. A. Hedin, architecte le 24 novembre 1851. Les dits lots se touchant et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 122 pieds 9 pouces 7 lignes entre lignes parallèles; le dit lot No 8 forme l'encoignure des rues Erato et Willow.
Les améliorations consistent à l'encoignure, d'un cottage à deux corps de logis à un étage, et dans le fond du dit lot face à la rue Erato et rangée de trois cottages à un étage. Le tout loué à $35 par mois.
3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Clio et Erato, le dit lot mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 109 pieds et de face à la rue Erato, et formant l'encoignure des deux dernières rues. Les améliorations consistent en un magasin et résidence ayant à deux corps de logis à un étage; l'emplacement d'affaire bien connu occupé par John J. Griffin comme épicerie et loué à raison de $25 par mois.
4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Thalie et Erato, désigné comme lot No 8 mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Erato, sur 100 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Erato et Willow. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, à double corps de logis, loué à raison de $11 par mois.
Conditions—Un tiers comptant le reste à un crédit de 1 et 2 ans en contingente égaux, avec 7 pour cent d'intérêt par an, le gage du vendeur, hypothèque spéciale, assurance, etc., et toutes les clauses ordinaires de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et le qui au dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Marcel T. Ducros, notaire.
1er juil—1 12 19 26—2 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété coin Constance et Philip.

Vve Annie Bopp vs Henry B. Bopp et William Bopp.

No 29,717—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles, en vertu du jugement rendu dans l'affaire ci dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—
Le grand lot et améliorations qui s'y trouvent au nord est des rues Constance et Philip, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel désigné comme lot No 8 et mesurant 33 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Philip, formant le coin des dites rues.
Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Benjamin Ory, notaire.
24 mai—24 31—7 14 21 28 juin

PAR B. ONORATO & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence désirable dans le Premier District.

Dans l'affaire de J W H Eckert vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 27 2?5.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO & Co B. Onorato Encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour Division B, maintenant absent en congé en date du 24 juin 1890 il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:
La quatorzième partie indivise de l'intérêt de l'insolvable dans deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robertson, Commune maintenant Avenue Tulane, Villeré et Jackson maintenant Gasquet ou Cleveland, les dits lots sont désignés par les Nos 20 et 21 et ont la même une partie de la portion du dit ilet le plus rapproché au côté du dit lot No 20 entre la ligne de l'encan maintenant rue Cleveland et l'Avenue Tulane une partie des porteurs des lots Nos 20 et 21 sur un certain plan fait par Hugh Dawson voyer, daté du 9 février 1863 et mesurant ensemble d'après le dit plan, cent 20 pieds sur la rue Robertson au dit lot tous sous le comité par une allée de 15 pieds de largeur pour l'usage commun des dits lots et d'autres.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Ferd Kirchner notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour der la vente.
27 juin—27 2—juil 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Troisième District, coin des rues Girod et Musique.

Succession de Jules Maupus et sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 22,940

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la dite Cour, en ordonnant 1890 il sera procédé à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges qui en appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville.
Le dit lot est désigné par le No 13 de l'ilet No 107, borné par les rues Urquhart, Girod et Musique et l'avenue Washington, sur un plan de L. Sargi, daté 3 février 1877, et déposé en l'étude de C. W. Fowler, notaire, sous le No 23 du livre de plans de Louis Ferrand; le dit livre de plans est actuellement déposé au bureau des archives des notaires de cette ville, le dit lot de terre forme le coin des rues Girod et Musique, et mesure 30 pieds de face à la rue Musique sur 118 pieds de profondeur et de face à la rue Girod.
Les améliorations consistent de deux jolis cottages—un contenant 4 chambres, cuisine dans le fond ayant 2 chambres et hangars. L'autre contenant 5 chambres, cuves, grande cour, arbres touffus, lieux d'aisance, etc.
Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance payable dans un an garanti par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de poursuites pour se forcer le paiement. Les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur assumera les taxes de 1890.
L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent sera requis pour la vente.
8 juin—8, 14, 21, 28—juil 5, 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale de Choix dans le Premier District.

Dans l'affaire de Peter Johnson vs. August Bernau.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 30,263.

Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, décrétant un partage dans cette affaire, rendu le 2 juin 1890 et signé le 6 juin 1890, il sera procédé à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Joseph, Nouvelle Levée, maintenant Sud Peters, et Commerce, désigné par le No 118, formant l'encoignure des rues St Joseph et Nouvelle Levée, maintenant Sud Peters, et mesurant en mesure américaine, 17 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, maintenant Sud Peters, 17 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond, sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue St Joseph.
Voyez le plan à la Bourse.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, ou à un an à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit devant être garantie par des billets de l'acquéreur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses de garanties usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. L'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12 juin—12 14 21 28—5 12 19 juil

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Succession de Rosa Angele, femme de Frank Basile.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,527—Division C—Attendu que Frank Basile a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosa Angele, femme de Frank Basile, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 juin—28—juil 3 8

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, etc.

Succession de Paul Forstall.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 3?,4?1.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1890, à 10 heures A. M., précises il sera vendu à l'encan, au No 246 rue Trois ème, entre St-Charles et Carondelet. en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juin 1890, le contenu du dit local, consistant en partie de—
Meubles en noyer noir pour salon, salle à manger, chambre à coucher et vaisselle, nattes, tapis vaisselle, abat-jour et autres articles trop nombreux à énumérer.
Conditions—Comptant.
1er juil 1er—8 12

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 1er juillet 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—
Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente. 1erjuillet—1f

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de choix propres à bâtir dans le Septième District,

Près de l'Avenue St-Charles.

Succession de William Mulford.

No 28,407—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Cie.—Bureau No 5 rue Carondelet. — SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté du 24 juin 1890, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Neuf terrains au coin des rues Adams et Macarty, situés dans le Septième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adams Commerciale, Hillary et Macarty, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, sur un plan de Wm Forshey, voyer en date du 4 avril 1863 et déposé pour référence, en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, et aussi selon un plan du voyer fait par Wm H. Williams ancien voyer de la paroisse Jefferson et annexé pour référence à un acte pardevant Jas Graham, ancien notaire de cette ville, en date du 20 juin 1869 et mesurant comme suit:
Les terrains 3, 4 et 5 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Adams sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains 6, 7, 8, 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Adams sur 107 pieds 10 pouces plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles, le No 10 forme l'angle des rues Adams et Macarty. Le dit terrain No 11 mesure 30 pieds de façade rue Macarty sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Ces terrains sont près du Parc Audubon et de l'avenue St-Charles. Ils sont situés d'une façon très avantageuse pour qu'on y bâtisse des maisons de résidence, et leur voisinage s'améliore rapidement.
Conditions—Comptant: l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis.
Les actes de vente pardevant J D Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 juin—5 12 19 26 juillet—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE

Coin nord ouest des rues Constance et Thalie,

ET QUATRE MAISONS

Rue Thalie, entre les rues Constance et Magazine.

Succession de Michael Clark.

Nos 29,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau, No 5 rue Carondelet. SAMEDI, 12 juillet 1890, midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C en date du 5 juin 1890 et rendu dans la susdite affaire, les propriétés ci-après décrites, savoir:
Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Constance, Thalie, Magazine et Erato, le dit terrain mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Constance sur une profondeur et une façade de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes rue Thalie, le tout entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant:
1° Le magasin aux étage en brique et une maison de résidence, Nos 75 et 77 rue Constance, coin Thalie.
2° La rangée de maisons en bois à un étage, soit quatre maisons Nos 125, 125 1/2, 127 et 127 1/2 rue Thalie.
3° La maison en bois, à un étage, 129 rue Thalie.
Convenables comme centre commercial. A proximité d'églises, d'écoles, de marchés, à mi chemin des chars des rues Magazine et Annonciation et près de la rue ... par an; c'est un placement bon et sûr.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent de ce prix seront exigés comptant au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant J D Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.
11 juin—11 14 21 28—juil 5 12

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de choix pour bâtir, au haut de la rue Prytanée.

Succession de Samuel E. Rundle.

No 30 321—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 26 juillet 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 23 juin 1890 il sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 359 borné par les rues Pitt, Prytanée Dufossat et Valmont, mesurant 51 pieds 1 4/5 pouce de face à la rue Prytanée, 48 pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur se étendant à travers le dit ilet de 202 pieds tout plus ou moins, se composé des lots Nos 5 et 6 et de la moitié du lot No 7 attenant au lot No 5 et la moitié du lot No 8 attenant au lot No 6. La ligne des chars de la rue Prytanée passe devant cette propriété. Le voisinage s'améliore rapidement.
Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1890 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Zach. Spearing, Esq. notaire.
25 juin—25—juil 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Girod, entre Carondelet et Baronne.

—ET—

Une propriété-cottage double rue Bassin, entre Terpsichore et Euterpe.

John Stumpf vs. Katie Stumpf et als.

No 29,782—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu de deux jugements rendus dans cette affaire par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890 et le 9 juin 1890, il sera vendu à l'encan—
1° Six résidences en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Julia, Carondelet et Baronne; les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan ou certificat de voyer fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890. Lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun comme suit, à savoir:
Le lot A mesure 15 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.
Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot, le plus rapproché de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot C et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots B et C.
Le lot C mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.
Le lot D. mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot E, et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.
Le lot E. mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.
Le lot F mesure 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
2° Le cottage en bois à un étage, à double corps de logis, Nos 428 et 430 rue du Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (autrefois White), Franklin, Terpsichore et Euterpe, désigné comme lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et de 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec transfert de police d'assurance, honoraires d'avocat pour le cas de poursuites judiciaires, et toutes les clauses ordinaires de garantie. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 juin—12 15 26—5 12 juil

PAR JAS P. GUINAULT.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—MARDI, 1er juillet 1890, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Ursulines et Derbigny.

GROCERIES

Le fonds d'un magasin de groceries. Aussi, les étagères et comptoirs.
Conditions—Comptant. 29 juin—29—juil 1

Propriété à l'encoignure des rues Johnson et Lapeyrouse.

Succession de Mary Bauer, épouse de Antonie Mascaro.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 juillet 1890, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre 1889—la propriété suivante, savoir:
Un terrain d'encoignure situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Lapeyrouse, Onzaga, Johnson et Galvez, mesurant 31 pieds de face rue Lapeyrouse sur 117 pieds 9 pouces de profondeur et faisant face à la rue Johnson. Ensemble, une maison couverte en ardoises, ayant plusieurs chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance et un grand hangar dans le fond du terrain.
Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé.
11 juin—11 21 28—juillet 5 10 12

PAR E. CURTIS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

DIVISION D.—No 28,710.

John Bastian vs. Ses Créanciers.

VENTE PROVISOIRE DE SYNDIC.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu de deux certains ordres, datés respectivement le 23 et le 24 juin 1890, à moi adressés par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable N. H. Rightor, juge, dans l'affaire de John Bastian vs. Ses Créanciers, étant le No 29,710 du dossier de la dite honorable cour, je procéderai à la vente sur les lieux, No 176 rue du Canal et aussi sur les lieux No 172 rue du Canal, entre Baronne et Dryades le MARDI, 8 juillet 1890, à 10 heures et demie A. M.—

Un lot d'Images, Cadres, Moulures, Papeterie, Bric-à-Brac, Livres, Etc.

Aussi, deux Pianos neufs, de Briggs, et un Piano Talmini de seconde main; un lot de Comptes ouverts, dûs au dit insolvable d'après une liste enliassée. Aussi, le terme non expiré du bail du magasin No 176 rue du Canal, l'acquéreur du dit bail devant assumer le paiement du loyer quand il sera dû, l'enchère devant être une prime en sus du loyer qui doit être payé, ou si le dit bail ne peut être vendu, alors le droit d'occupation du dit magasin No 176 rue du Canal pour le terme non expiré du dit bail.

Conditions—Comptant sur les lieux.
26 juin—26 27 29—juil 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence de choix dans le cinquième district rue Bartholemew entre les rues Peters et Delaronde.

Succession de James F. Fowler.

PAR CURTIS BUREAU DE PROPRIETES FONCIERES—E Curtis encanteur, Bureau Nos 65 et 67 rue Carondelet, SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, premier district, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 juin 1890, dossier No 29 8??, dans l'affaire de la succession de James F Fowler, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné, par les rues Bartholomew, Peters Delarende et Seguin, désigné par le no 11; mesurant 30 pieds de face à la rue Bartholomew sur 155 pieds 1¾ pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 12 et 155 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 10, mesure française. Les améliorations comprennent une résidence en bois confortable à deux étages, contenant un salon, une salle à manger, sept chambres et cuisine au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher au premier, hangar couvert en tuile, de la cour, deux citernes et toutes les dépendances habituelles.
Acte de vente pardevant J Zach Spearing notaire, aux frais des acquéreurs.
19 juin—19 21 26—juil 5 12 19

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et deux terrains, rue Robert, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Frank L. Uter.

No 30 303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 26 juillet 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 13 juin 1890 dans l'affaire de la succession de Frank L. Uter, Dossier No 30,303 il sera vendu à l'enchère publique—
Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le carré 32 borné par les rues Chestnut, Camp, Robert et Soniat, 6me district de cette ville, désignés par les numéros 5 et 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. L. Poole, notaire, en date du 25 mars 1872.
Le terrain No 5 mesure 30 pieds, 5 pouces de façade rue Robert, sur 125 pieds de profondeur. Le terrain No 6 mesure 30 pieds, 6 pouces de façade rue Robert sur 125 pieds de profondeur. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois, citerne, etc.
Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Downs notaire. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé à la vente.
21 juin—21 28 juillet 5 12 19 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix du Premier District.

Joli cottage double en bois, No 432 rue Gravier coin Prieur, maisons en bois dans le fond et face à la rue Prieur.

Succession de Patrick McGrath et femme et d'Edward McGrath.

No 30,078—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1890, dans l'affaire de la succession de Patrick McGrath et sa femme et d'Edward McGrath, il sera vendu à l'encan, à savoir:
Deux lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 26 et 27 contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit:
Lot No 26 a 30 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 27 a 120 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur, se reliant aux lignes du lot No 28 à un point de façon à former un angle de 120 pieds sur la ligne de division, et à 30 pieds 3 pouces de large dans le fond.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à double corps de logis No 432 rue Gravier, coin Prieur et plusieurs cottages en bois dans le fond et faisant face à la rue Prieur et désignés par les Nos 1, 2 et 2 1/2 rue Prieur.
Le tout rapportant environ $22 par mois, indépendamment de la moitié de la propriété du coin qui est occupée par les héritiers.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque, pour garantir le paiement du capital et de l'intérêt. Ensemble avec les clauses de garantie usuelles d'assurance, d'avocat, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 au dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. O. Hart, notaire. Dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée,

Près du dépôt du Mississippi Valley.

Succession de Fritz Gellert.

No 30,343—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, agissant à la place de l'Hon. F. D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, daté le 24 juin 1890 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Galvez et Johnson, désigné par le No 8, et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain est bien remblayé et amélioré d'un cottage en bois contenant quatre chambres et "shop" faisant face à la rue Poydras, citerne, etc.
Conditions—Moitié ou tout comptant, la balance à un an, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles. Un dépôt de 20 pour cent comptant sera requis et l'acquéreur assumera les taxes de 1890.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juin—25 28—5 12 19 26 juil

No 30,517.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Dans l'affaire des mineurs Janetta, James et Isabella Hay.

ATTENDU que James M. Ross et David Mitchell, résidants de Edinburgh, Ecosse, administrateurs des mineurs Janetta Hay, James Hay et Isabella Hay, se sont adressés à cette cour pour obtenir l'autorisation de prendre possession de et transporter de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente jours qui suivront la première publication, les raisons pour lesquelles la demande des dits administrateurs ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1890.
HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.
24 juin—24—juil 1, 8, 15, 22.

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 29,164—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

John B. Lallande vs ses créanciers.

Grande vente à crédit

—DE—

Belle résidence rue St-Charles.
Lot et améliorations rue Laharpe.
Lot, etc., sur la rive du lac Pontchartrain.
Maison de bateau de plaisir à West End.
Lot, etc., à Trenton, paroisse Ouachita, Lne.
Lots, etc., à Ouachita, paroisse Union, Lne.
Un terrain à East Baton Rouge, Lne.
Ilets dans la ville de Baton Rouge, Lne.
Lots dans différentes parties de la ville de Baton Rouge.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu JEUDI 3 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Thos W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 29me jour de mai 1890, à moi adressé.
1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Lafayette et Poydras; l'un d'eux est désigné par le No 9 et mesure cinquante-cinq pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Saint Charles sur cent soixante-dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles et l'autre lot adjacent le lot No 8 ci dessus, mesure vingt pieds et trois pouces et demi de face à la rue St Charles, sur cent quatre pieds six pouces de profondeur, mesure américaine.
Les améliorations consistent d'une belle bâtisse en brique à trois étages, solidement construite, contenant au rez-de-chaussée deux grands salons avec larges portes à lieux battants, cabinet de lecture, salle à manger, fumoir, office, chambre à bain, cabinet, grand couloir, escalier, galeries sur le côté et dans le fond.
Le second étage ayant six chambres à coucher et quatre chambres à bains et cabinet, grande galerie sur le côté et dans le fond, couloir et escalier.
Le troisième étage ayant cinq chambres à coucher et trois chambres à bains, couloir et escalier.
Aussi une cuisine en briques à deux étages attenant à la bâtisse principale, ayant au rez-de-chaussée une grande cuisine avec un "range", office chambre à provisions cave à vin lieux d'aisances chambre pour charbon et coke, et au second étage quatre grandes chambres à coucher, escalier, lieux d'aisances et cabinet, galerie sur le côté se liant avec la bâtisse principale.
Les dépendances consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux grandes chambres, une à chaque étage.
Aussi, une belle écurie en bois couverte en ardoises, contenant cinq grandes étables et remises et grenier à fourrage, deux grandes cuves, puits, plates bandes, hydrant, citerne, et tuyaux pour eaux chaude et gaz dans toute la bâtisse, fontaine cour pavée en pierres plates, etc., et connue par le numéro municipal 113 rue St Charles.
2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Broad, Dorgenois et Columbus, désigné par le No 24 de l'ilet No 17, lequel dit lot mesure trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles.
3° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent situé sur le bord du Lac Pontchartrain, en face du lot No 8. Laquelle portion de terre forme le coin nord est de l'Avenue du Lac et de la rue Mercer, commençant à un point à peu près à trois cent quatre-vingt-quatre pieds de distance de la ligne du nouveau Canal, et puis s'étendant sur la dite Avenue du Lac, cent pieds de face sur une profondeur sur le lac, ensemble avec tous les droits d'attérissements qui en sont attachés à la dite portion de terre comme une propriété de devanture.
4° Tous les droits, titres et intérêts du dit insolvable John B. Lallande à l'usage d'occuper jusqu'au 9 novembre, A. D. 1902, d'un morceau ou portion de terre, quarante pieds par cent pieds de l'emplacement sur le côté intérieur de la levée de protection du Lake End du nouveau Canal, entre la place maintenant ou anciennement occupée respectivement par Thomas H. Henry et John Morris, conformément à l'ordonnance No 8,128 série d'Administration, adoptée par le Conseil de la Ville de la Nouvelle-Orléans, le 9 novembre 1882. Sur le lot ci dessus décrit il y a un joli "boat house" de plaisir.
5° Tout, et particulièrement ce certain lot ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans la ville de Trenton dans la paroisse Ouachita, Etat de la Louisiane, connu et désigné comme le lot No Vingt neuf dans un plan de la dite ville sur le plan de Caldwell, le quarante pieds à la face de la dite rue Caldwell, le dit lot entre lignes parallèles à peu près cent soixante pieds.
6° Ce certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, situés dans le comté Ouachita, paroisse Union, Etat de la Louisiane et décrits comme suit, savoir:
Le terrain No un formé le coin des rues Main et Front et a cinquante cinq pieds de façade sur la rue Main.
Les terrains six et sept et soixante quinze pieds de façade sur la rue Front, et s'étendent en arrière de soixante dix sept pieds, le tout au bord de la rue Main. Le morceau de terrain est de vingt-sept pieds de ... cent cinq pieds de profondeur sur Main ... bord.
7° Le tout et en partie les morceaux de terre suivants dans la dite paroisse Union, en cet Etat et tous les droits, passages et privilèges qui y appartiennent, savoir:
Un morceau de terre situé dans le quart du nord Est quart de la section dix-septième, comté vingtième Nord, situé quatre Est ayant environ trois cent cinquante pieds de long du chemin Arkansas, rue Main, puis de s'étendant au Sud jusqu'au Rocky Branch.
Au haut de cette dite Rocky Branch au chemin Arkansas, et est, le long du chemin Arkansas à l'endroit commençant et ayant huit acres.
Le quartier nord-est, le quartier nord du quartier sud-est, et le quartier nord-ouest, de la section No 17, comté No 20 nord, latitude 4 est, et ayant à peu près 320 acres.
8° Le tout et en particulier un quart indivis de l'intérêt du dit John B. Lallande dans la propriété foncière ci après décrite avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situé dans la dite paroisse d'East Baton Rouge, cet Etat savoir: Un certain morceau de terre situé à proximité d'un chêne blanc avec un X, coin du est anciennement du morceau de terre Bird, près de la ferme Bernard. De la Nord 10° 30 Ouest 527 toises mesure française ou 51 chaînes mesure américaine, à une borne au dit morceau de terre, à partir de la mesurant 79° 12' et 31' nord mesurant 521 toises mesure française, ou 50 chaînes et quarante ... mesure américaine, jusqu'à la place du départ, en bornant les 10° 30' ... mesurant 520 toises, mesure française ou 50 chaînes et 33 anneaux, mesure américaine, à un chêne blanc marqué d'un X, coin du dit morceau de terre Bird, en s'étendant au sud 79° ... mesurant 520 toises, mesure française, ou 50 chaînes et anneaux, mesure américaine au commencement ayant trois-cent-soixante arpents de terre.
Le carré No 28 de cette partie de la ville de Baton Rouge nommée Hicky Town et Mathe Town. Le carré No 27 de cette partie de la ville de Baton Rouge nommée Hicky Town. Deux terrains numérotés douze et treize trassés dans cette partie de la ville de Baton Rouge nommée Spanish Town, chacun ayant quatre arpents.
Deux terrains Nos 4 et 11 du carré No 84 dans le comté Beauregard, en la ville de Baton Rouge.
Le tout et séparément la moitié la part et l'intérêt dans un morceau ou portion de terre avec tous les droits et privilèges y appartenant et spécialement tous les droits d'alluvion ou d'accroissement de la batture y appartenant comprenant un corps de batture devant les lots ouest de la ville de Baton Rouge, par le ruisseau et la Baton Rouge, dans cet Etat ayant une façade de deux et deux tiers d'arpents sur la rive dans la dite ville de Baton Rouge comme le Boulevard Sud; à l'est par le Chemin de Fer, au sud par les terres de la Compagnie de Briqueterie de Baton Rouge, et à l'ouest par le fleuve Mississippi.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, avec intérêt de six pour cent par an jusqu'à maturité, et si non payés alors, huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur la clause de non aliénation, cinq pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès et l'assurance usuelle. L'acquéreur assumera le paiement en sus de l'enchère de toutes les taxes de la dite propriété pour l'année 1890.
L'acte de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 juin—13 & 15 22 29—juil 2 3

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le centre des affaires immédiatement et touchant les maisons bien connues de MM. Rice, Born & Co., B. J. Montgomery & Co. John Gauche & Sons, W B Kingrose et autres, la Banque Métropolitaine, la compagnie d'assurance Home et la Produce Exchange. Elle est convenable pour le local d'une assurance, banque ou pour une maison d'affaires de premier ordre,

No 96 rue Camp entre Natchez et Poydras.

Succession de Mme Catharine Potthoff. No 29,853 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. B. Robinson, encanteur, bureau No 184 rue de la Commune, SAMEDI, 26 juillet 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 24 juin 1890, Dossier No 29,853, pour le compte de la succession de Mme Catherine Potthoff, décédée, il sera vendu à l'encan, il sera vendu.
Ce grand magasin en briques bien bâti à quatre étages, No 96 rue du Camp, dans l'ilet borné par les rues Magasine, Natchez et Poydras et mesurant 22 pieds 9 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de 85 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Natchez et sur l'autre côté de la rue Poydras une profondeur de 83 pieds 6 pouces, de la dit terrain se rétrécit de 8 pouces, 8 pouces lesquels distinct un continue 6 pieds 10 pouces; de là le dit terrain reprend sa largeur et a une seconde profondeur sur la dite ligne de 9 pieds à l'arrière ligne sur laquelle il a une largeur de 22 pieds 9 pouces, le tout d'après un plan du dit terrain annexé à un acte passé pardevant Wm Christy ancien notaire en la dite ville, en date du 9 février 1856. Cette bâtisse est dans le cœur du centre du produit et sera toujours en demande et rapportera un bon loyer.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit à 7 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement, assurance, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, taxes de 1890 assumées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent seront exigés au moment de la judication.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave Morel, notaire.
25 juin—25 28—5 12 19 26 juil

LEON QUEYROUZE & CO.,

"GROCERS" EN GROS,

—Importateurs de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchands de—

produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR.